



Commune  
de  
La Neuveville



Commune  
mixte de Plateau  
de Diesse



Commune  
de  
Nods



### TAILLE SAISON HIVERNALE

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes :

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur de la chaussée). Cette hauteur réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

**Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates d'ici au 10 novembre au plus tard.**

Si le nécessaire ne devrait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions  
pour votre collaboration

L'administration communale

### Avis de construction

**Requérante :** Simone Pietro von Allmen, Chemin du Stand 10, 2520 La Neuveville

**Auteur du projet :** Espace Blanc SA, Rue Louis-de-Meuron 18, 2074 Marin-Epagnier

**Emplacement :** Parcelle 910, au lieu-dit "Chemin du Stand", commune de La Neuveville

**Zone :** Zone d'habitation 2 étages

**Objet protégé :** -

**Recensement arch. :** -

**Dérogation :** -

**Constructions et dimensions :** Selon plans déposés  
**Projet :** Création d'une extension à l'entrée existante, au Chemin du Stand 10, sur la parcelle 910, ban de La Neuveville.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 6 octobre 2023 au 6 novembre 2023. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 6 octobre 2023  
Municipalité de La Neuveville

### Avis de construction

**Requérante :** Mme Myriam Mosimann, Ch. de Prapion 14, 2520 La Neuveville.

**Auteur du projet :** atelier ac architectes SA, M. Pascal Kohler, Rue du Château 17, 2034 Peseux.

**Emplacement :** parcelle no 716, au lieu-dit "Chemin de Vervas 16", commune de La Neuveville.

**Projet :** démolition d'une villa individuelle et construction d'une nouvelle villa individuelle avec pompe à chaleur par sondes géothermiques.

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Construction :** selon plans déposés.

**Zone :** H2.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 5 novembre 2023** inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Courtelary, le 6 octobre 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

### ELECTIONS FÉDÉRALES DU 22 OCTOBRE 2023

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

**Présidente :** Mme MACABREY Laurence

**Vice-président :** M. PRONGUE François

**Secrétaire :** M. HARSCH Nicolas

**Membres**  
Mmes  
COROLI Fabienne  
DONNET Maude  
M.  
DEVAUX Manohar

Transport et fonctions à Chavannes  
(bureau accessoire) :

M. CAMENISCH Arno  
et Mme BOVE Corina

### Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

### PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)

### MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE PUBLICATION

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 22 octobre 2023 pour se prononcer sur les objets suivants :

#### ELECTIONS FEDERALES 2023

- Election du Conseil national
- Election du Conseil des Etats

Le scrutin sera ouvert :

Le scrutin sera ouvert :

dimanche 22 octobre 2023 de 10 h. à 12 h.

dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, La Neuveville.

#### RAPPEL :

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. **Le samedi précédant le jour de l'élection, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard.** Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les **cartes de légitimation doivent être signées** pour que le vote soit valable.

**Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 22 octobre 2023 de 10 h. à 12 h.,** dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

### ELECTIONS FÉDÉRALES DU 22 OCTOBRE 2023

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin a été constitué comme suit :

**Présidente :** Mme MACABREY Laurence

**Vice-président :** M. PRONGUE François

**Secrétaire :** M. HARSCH Nicolas

**Membres**  
Mmes  
BUCCIARELLI Sophie  
CHOPARD Marie Chantal  
DEGENANouck  
DICK Carine  
DICK Célia  
GIGANDET Nadia  
GRAELLS Janick  
JORDI VALLAT Elisabeth  
MUELLER Maryse  
MM.  
BESSIREOlivier  
CATALDO Sandro  
DICK Jean-Marc  
GAUCHAT Alain  
GORGERAT Nicolas  
LCHAT Romain  
MUELLER Daniel  
SCHNEEBERGER Yves  
VISINAND Dimitri

Police cantonale à La Neuveville  
031 638 88 60



## MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE - ELECTIONS FÉDÉRALES 2023 - BAROMETRE ELECTORAL

Le baromètre électoral, déjà utilisé lors des élections cantonales de 2022, a été réactivé pour les élections au Conseil national du 22 octobre prochain !

Contribuez à atteindre l'objectif de participation de notre Commune en vous rendant aux urnes et en augmentant le taux de participation. Profitez de cette occasion pour élire des candidates et des candidats qui représentent vos opinions et défendent les intérêts de notre région. Les élections n'ont

lieu que tous les quatre ans : il est donc primordial de s'exprimer !

A cet effet, un baromètre électoral, qui indique jour après jour le nombre de personnes ayant voté à La Neuveville ainsi que le taux de participation, est visible sur notre site Internet communal. De plus, un panneau donnant la même information journalière est positionné à divers endroits de la localité (à tour de rôle).

Nous nous réjouissons de recevoir vos votes par correspondance, dans la boîte aux lettres communale ou par courrier postal. Vous pouvez aussi voter personnellement dans les bureaux de vote ouverts le dimanche 22 octobre entre 10h00 et 12h00. Le bureau principal se situe dans le hall d'entrée de la Mairie. Le bureau de vote accessoire est à Chavannes, dans l'ancien hangar des pompiers.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Jura bernois.Bienne

Grand Chasseral

## Pour des représentant·e-s du Jura bernois et de Bienne au Conseil national

Allons voter  
le 22 octobre 2023!

### Candidat·e-s du Jura bernois

Liste	Parti	Numéro	Nom, prénom
1	UDC	01.01.5	Bühler Manfred
1	UDC	01.10.4	Gerber Markus
1	UDC	01.17.1	Müller Mathias
2	Jeunes UDC	02.02.0	Ochsenbein Maxime
2	Jeunes UDC	02.21.6	Ryser Anaïs
3	PS	03.23.9	Brand Théo
4	PS	04.04.9	Roulet Romy Sandra
4	PS	04.16.2	Riesen Maurane
6	Les Vert-e-s	06.15.7	Louis Cyprien
7	Jeunes Vert-e-s	07.06.4	Paget Léonard
7	Jeunes Vert-e-s	07.23.4	Comte Michèle
11	Le Centre	11.01.1	Bühler Christine
15	Vert'libéraux	15.13.0	Metthez Selena
18	Vert'libéraux	18.10.4 / 18.15.5	Aranda Théo
23	Vert'libéraux	23.08.6 / 23.17.5	Gisler Peter
24	PLR	24.11.2	Heyer Virginie
25	Jeunes PLR	25.04.6	Aellen Gaëtan
25	Jeunes PLR	25.06.2	Silva Costa Filipe
26	PEV	26.09.3	Gerber Tom
27	PEV	27.09.0	Gsteiger Patrick
27	PEV	27.18.9	Roux Jean-Daniel
27	PEV	27.20.1	Spychiger Igor
29	PEV	29.14.9	Gyger Nathalie
30	UDF	30.21.0	Schnegg Simone
38	Liste Bourgeoise Ville et Campagne	38.16.4	Oppliger Alexander

### Candidat·e-s de Bienne et Evillard

Liste	Parti	Numéro	Nom, prénom
2	Jeunes UDC	02.06.2	Schneider Sandra
2	Jeunes UDC	02.16.0	Demierre Patrick
3	PS	03.03.4	Saïd Karim
3	PS	03.13.1	Koller Levin
4	PS	04.07.3	Zryd Andrea
4	PS	04.09.0	Tanner Anna
4	PS	04.20.1	Dunning Samantha
5	Jeunes PS	05.07.0	Grossen Mira
5	Jeunes PS	05.11.8	Ryser Siri
5	Jeunes PS	05.14.2	End Lennard
5	Jeunes PS	05.19.3	Mauduit Jonas
6	Les Vert-e-s	06.19.0	Roth Myriam
6	Les Vert-e-s	06.22.0	Schwickert Barbara
7	Jeunes Vert-e-s	07.14.5	Leisi Jodie
9	Le Centre	09.22.9	Gugger Reto
10	Jeunes du Centre	10.07.3	Pfäffli Vanessa
11	Le Centre	11.13.4	Gugger Sandra
12	Le Centre	12.10.6	Stähli Kai Noah
13	Le Centre	13.12.9	Grüniger Servan Luciano
15	Vert'libéraux	15.12.1	Hegg Kevin
16	Jeunes Vert'libéraux	16.04.7	Lehmann Caroline
18	Vert'libéraux	18.05.8 / 18.20.1	Michel Tamara
18	Vert'libéraux	18.09.1 / 18.16.3	Gurtner-Oesch Sandra
24	PLR	24.06.6	Deckert Madeleine
24	PLR	24.15.5	Riesen Yannik
24	PLR	24.20.1	Steidle Silvia
25	Jeunes PLR	25.01.1	De Simone Gabrielle
26	PEV	26.10.7	Gloor Yannick
28	PEV	28.06.1	Binggeli Jaël
28	PEV	28.14.2	Maeder Mickaël
29	PEV	29.07.6	Burri Schiff Petra
29	PEV	29.19.0	Molina Franziska
32	Jeunes UDF	32.23.9	Vogel Simeon
33	Parti Pirate	33.22.7	Zimmermann Andreas Res
34	Démocrates Suisses	34.07.0 / 34.19.3	Thomi Benjamin



**HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE**

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

Octobre		
<b>Lundis</b>	9, 16, 23, 30	8h00 à 12h
<b>Samedi</b>	21	8h00 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

**ADMINISTRATION COMMUNALE**



### COMMUNE MIXTE DE NODS

La commune mixte de Nods met au concours la place de

**Collaborateur(trice) administratif(ve)**  
Avec un taux d'occupation de 50-70 %

Pour une entrée en fonction dès le 1<sup>er</sup> décembre ou à discuter

#### Activités :

- Traitement et suivi des demandes de permis de construire
- Participation aux séances de la Commission d'urbanisme
- Gestion des dossiers de Police des Constructions
- Assurer le suivi de la gestion du Registre fédéral des BâtimENTS et logements (RegBL)
- Soutien au personnel administratif

Le cahier des charges complet peut être consulté sur le site de la commune [www.nods.ch](http://www.nods.ch)

#### Profil recherché :

- CFC d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent,
- Expérience dans le domaine des constructions
- Expérience dans le domaine de l'Administration publique
- Être autonome et avoir le sens des responsabilités
- Avoir de la facilité dans les contacts
- Si possible connaissances des applications MS Office, Ebau, Innosolvcity et innosolvenenergy
- Bonnes connaissances de l'allemand.

**Traitement :** selon échelle des traitements du personnel communal (classe de traitement 12).

Nous offrons une activité autonome et variée ainsi qu'une place de travail stable au sein d'une collectivité publique à dimension humaine qui œuvre en faveur des citoyens.

Les dossiers de candidature sont à adresser avec mention "postulation" à l'adresse électronique [commune@nods.ch](mailto:commune@nods.ch)

**jusqu'au 31 octobre 2023.**

Vous pouvez obtenir des renseignements sur ce poste auprès de l'Administration communale au N° de tél. 032 751 24 29.

### STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS



Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 14 octobre de 09h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc

### ADMINISTRATION COMMUNALE DE NODS FERMETURE EXCEPTIONNELLE DU GUICHET

L'Administration communale sera exceptionnellement fermée le **lundi après-midi 16 octobre prochain** pour des raisons de formation.

Néanmoins, l'Administration se tient volontiers à votre disposition pour fixer un rendez-vous en cas d'urgence.

Merci pour votre compréhension.

L'Administration communale

### TIR DE CLÔTURE AU STAND DE TIR DE NODS INVITATION À LA POPULATION

La journée de clôture annuelle de la Société de tir de Nods-La Neuveville-Enges est traditionnellement organisée en fin de la période sportive.

Le tir de clôture se déroulera le **samedi 21 octobre de 14h à 17h**

Les amis de la société de tir et la population locale sont cordialement invités pour le concours combiné de tir et de jeux sur l'emplacement du stand de tir de Nods. Nous offrons la possibilité à la catégorie "Jeunesse" de s'initier à ce sport en vue de la saison de tir 2024 et le cours officiel de Jeunes Tireurs qui sera organisé l'année prochaine.

L'apéritif sera servi dès 18h et le repas-raclette dès 19h.

Pour faciliter l'organisation, annoncez-vous jusqu'au vendredi 20 octobre au 079 249 52 41. Possible également par SMS.

Nous profitons de remercier toutes les personnes, sympathisants et la population qui soutiennent et parfois, subissent les nombreuses activités de tireurs locaux.

Société de tir de Campagne Nods

Association du Stand de tir

La Neuveville-Nods-Enges



### COMMISSION D'URBANISME, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET POLICE DES CONSTRUCTIONS

**Recherche d'un membre dès le 01.11.2023**

Souhaitez-vous participer à la vie communale en collaborant au sein de la commission d'urbanisme, aménagement du territoire et police des constructions ?

Alors n'hésitez pas. Faites-le savoir au conseil communal, jusqu'au **vendredi 27 octobre prochain**, en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale au 032 751 24 29 ou directement auprès de M. Mathieu Klingler, conseiller en charge du Dicastère de l'Aménagement du territoire et des constructions, et président de la commission, au 076 465 51 90.

**CONSEIL COMMUNAL**

### MISE À DISPOSITION DE TOILETTES PUBLIQUES

Depuis peu, des toilettes publiques ont été mises à disposition de la population.

Ces dernières se trouvent derrière le bâtiment de l'Administration communale, plus précisément sur la place de la déchetterie, selon l'image suivante :





## Nouvelles de l'administration

### Feu vert pour la construction du tunnel de Douanne

En août 2023, le Tribunal administratif fédéral (TAF) a statué sur les recours déposés contre le projet mis à l'enquête publique de portail est du tunnel de Douanne et de demi-jonction de Douanne. S'il a partiellement admis certaines revendications, le TAF a défendu la planification adoptée par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication. Ces décisions n'ont pas été contestées auprès du Tribunal fédéral. Cette absence de recours rend exécutoire le projet de portail est avec demi-jonction à Douanne et ouvre la voie à la réalisation du tunnel de Douanne. La planification détaillée des travaux, l'appel d'offres et la construction relèvent de la compétence de l'Office fédéral des routes (OFROU) et le projet n'est plus sous la responsabilité de l'Office des ponts et chaussées (OPC) du canton de Berne. Le canton insistera auprès de l'OFROU pour que le tunnel soit réalisé dans les meilleurs délais afin de délester au plus vite la commune au bord du lac de Biemme du trafic de transit.

L'ouvrage qui sera réalisé dans le prolongement de l'actuel tunnel de Gléresse permettra de contourner le village de Douanne sous la montagne. La traversée du village pourra ensuite être réaménagée et fortement désengorgée du trafic de transit. Les voies de circulation dédiées aux cyclistes et aux piétons seront améliorées et des espaces publics attrayants pourront être aménagés.

### Les proches aidants invités à échanger avec des spécialistes

Du 16 au 30 octobre 2023, l'Office de l'intégration et de l'action sociale de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration invite les proches aidants à venir échanger avec des représentantes et représentants d'institutions spécialisés dans six régions du canton de Berne.

Pendant ces deux semaines, les "cafés-rencontres" organisés en collaboration avec l'association "malreden" auront lieu l'après-midi à Sonceboz-Sombeval, Langenthal, Lyss, Brienz et Spiez. L'idée est de permettre aux proches aidants de prendre un peu de temps pour eux autour d'un café et d'un gâteau et de discuter avec des représentantes et représentants d'institutions spécialisées.

Pour conclure cette série de rencontres, une manifestation sera organisée au Centre Paul Klee à Berne le lundi 30 octobre 2023, à l'occasion de la journée nationale des proches aidants. Les participantes et les participants pourront prendre part à une visite du musée sous l'angle architectural, écouter à un intermède musical et assister à des exposés sur la thématique des proches aidants.

## Plateau de Diesse



COMMUNAUTÉ SCOLAIRE DU PLATEAU DE DIESSÉ

### ACCOMPAGNEMENT RÉMUNÉRÉ DES ÉCOLIERS À PRÊLES

La Communauté scolaire du Plateau de Diesse recherche des personnes disposées à accompagner les enfants entre l'arrêt du bus au milieu du village et le nouveau collège.

Les trajets se font quatre fois par jour. Les accompagnants peuvent s'inscrire pour des horaires qui leur conviennent.

Cet accompagnement sera rémunéré.

Nous remercions les personnes intéressées de bien vouloir s'annoncer à [secretariat@ecoleplateau.ch](mailto:secretariat@ecoleplateau.ch)

La Commission scolaire

## Commune mixte de Plateau de Diesse



### Centre de conseil en énergie du Jura bernois



Organisé par l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B), le centre régional de conseil en énergie apporte des informations et des conseils indépendants aux habitants, institutions et professionnels du Jura bernois. Cette prestation, financée par le canton de Berne, est gratuite.

Dans le Jura bernois, le service de conseil en énergie est assuré par :



M. Jean-Luc Juvet  
ing. dipl. EPFL 032 492 71 31  
[conseiller.energie@jb-b.ch](mailto:conseiller.energie@jb-b.ch)

**Appel téléphonique: un premier conseil gratuit**  
Le conseiller en énergie répond gratuitement à vos questions sur les prescriptions en matière d'énergie, les possibilités de subventions, et vous conseille pour tous vos projets à caractère énergétique: rénovation, isolation thermique, changement de chauffage, installation solaire, optimisation de vos installations, mobilité électrique, etc.

### Visite sur le terrain

Selon l'ampleur de vos projets, M. Juvet peut se rendre sur place afin d'établir un diagnostic sommaire de la situation. Un rapport succinct avec des recommandations est ensuite rédigé.

Les visites sur le terrain sont gratuites à condition que la visite se focalise sur le remplacement du système de chauffage, et que celui-ci soit âgé de plus de 10 ans (conseil incitatif "Chauffez renouvelable").

Dans les autres cas, une participation est demandée au bénéficiaire de cette prestation : la première heure de visite est facturée CHF 160.- pour les privés (entreprises : CHF 200.-), puis 20.- (resp. 25.-) par quart d'heure supplémentaire. Le reste est supporté par le canton et les communes (à travers l'association Jb.B).

[www.jurabernoisenergie.ch](http://www.jurabernoisenergie.ch)

**ALCOOL ET MÉDICAMENTS : GARE AU MÉLANGE !**

Informez-vous !

**APPELEZ-NOUS !**  
0800 105 105  
[www.addictionsuisse.ch](http://www.addictionsuisse.ch)



ADDICTION | SUISSE

**Conseils aux parents de Pro Juventute**  
Pour les parents, en toute circonstance.  
058 261 61 61

**PRO JUVEN TUTE**

[conseils-aux-parents.projuventute.ch](http://conseils-aux-parents.projuventute.ch)

Consultez gratuitement la Feuille officielle

[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)



## Horaires 2023 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

*Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous*

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	25.12.2023	02.01.2024	Fermeture fin d'année

## Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

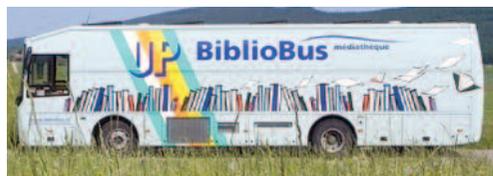
Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

## Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

## PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES Stationnements du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023



### Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

14 octobre, 28 octobre, 11 novembre, 25 novembre, 9 décembre, 23 décembre.

L'administration communale



## Commune mixte de Plateau de Diesse

La Chaîne 2 – 2515 Prêles

032 315 70 70



## Baromètre électoral

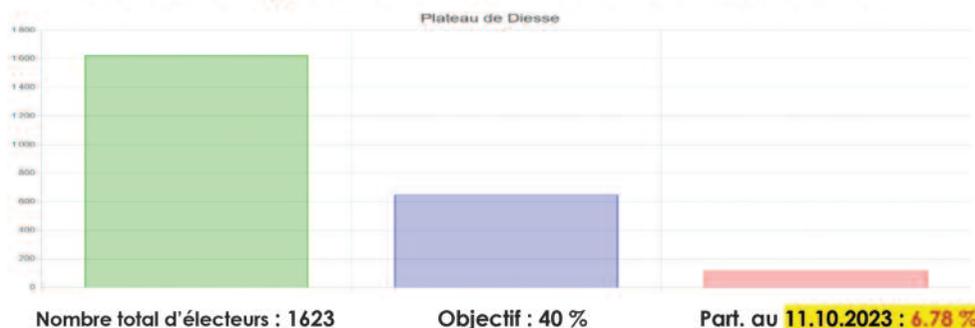
L'association Jura bernois.Bienne relance son baromètre électoral à l'approche des élections du 22 octobre 2023. Encourager les ayants droit à se rendre aux urnes grâce à un outil facile et accessible... C'est l'objectif du baromètre électoral de l'association Jura bernois.Bienne. Mis en place pour la première fois à l'occasion des élections cantonales de 2022, ce dispositif permet de suivre l'évolution en ligne du taux de participation dans chaque commune du Jura bernois.

Pour le Plateau de Diesse, ce baromètre est actualisé chaque jour et consultable sur le site Internet communal. Pour cela, il suffit de se rendre sur le lien suivant :

- [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

Nous vous invitons ainsi toutes et tous à aller voter et à encourager les autres électrices et électeurs à en faire de même, au besoin en utilisant ce nouvel outil qu'est le « baromètre ».

**A la date du mercredi 11 octobre 2023,  
la situation pour notre commune est la suivante :**



Contribuez à atteindre l'objectif de participation de notre commune, fixé à 40 %, (encore un effort !), en nous faisant parvenir votre enveloppe de vote par correspondance ou en vous rendant aux urnes

**le dimanche 22 octobre !**

## Commune mixte de Plateau de Diesse

Approbation du règlement de la crèche communale "La Luciole" du 1<sup>er</sup> janvier 2022  
Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo ; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 28 septembre 2023, l'Assemblée communale de Plateau de Diesse a adopté le Règlement de la crèche communale "La Luciole". Ce présent règlement entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024, sous réserve d'un éventuel recours formé à l'encontre de la décision de l'Assemblée communale du 28 septembre 2023.

Au nom de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Le Secrétariat communal

## Commune mixte de Plateau de Diesse

Ordonnance d'application du règlement de la crèche communale "La Luciole" du 1<sup>er</sup> janvier 2022

Publication selon l'art. 45 de l'ordonnance sur les communes du 16.12.1998 (OCo ; RSB 170.111)

Lors de sa séance du 2 octobre 2023, le Conseil communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse a adopté l'Ordonnance d'application du règlement de la crèche communale "La Luciole".

Ces modifications entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2024, sous réserve d'un éventuel recours formé à leur encontre.

### Voie de recours

Un recours peut être formé contre l'arrêté du Conseil communal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary. Prêles, le 6 octobre 2023

Au nom de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Le Secrétariat communal

## FACTURES DE FIN D'ANNÉE

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale d'ici au 3 novembre 2023.

L'administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)



## LE SAGEX PEUT ÊTRE DÉPOSÉ À LA DÉCHETTERIE

Nous vous rappelons que le Sagex (polystyrène expansé (PSE) peut être déposé **gratuitement** à la déchetterie de Diesse. Cette démarche est utile pour éviter que ce déchet volumineux n'encombre vos poubelles et puisse à l'occasion créer des dysfonctionnements dans l'utilisation des conteneurs semi-enterrés.

L'administration communale

## DÉCHETTERIES VERTES DÉCHETS NON-COMPOSTABLES

Pour rappel, les déchetteries vertes peuvent recevoir, pour les détenteurs des vignettes vertes, uniquement les déchets suivants :

**branches, déchets de jardin, gazon, épluchures.**

Nous vous remercions de vous conformer à ces prescriptions.

L'administration communale

## SABLE À CHATS DANS LES ROBIDOGS



Depuis quelques temps, il est constaté que certains citoyens déposent la litière de leur chat dans des robidogs.

Même si le chat est un animal de compagnie, son sable ne peut malheureusement pas être évacué de la sorte, étant donné qu'aucune taxe spécifique n'est perçue par la commune pour ces animaux.

La commune compte sur votre compréhension et remercie les propriétaires de chats de bien vouloir éliminer ces litières avec les ordures ménagères déposées dans les conteneurs semi-enterrés.

L'administration communale

## TAILLE DES HAIES, BUISSONS ET CULTURES AGRICOLES POUR LA SAISON HIVERNALE

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes :

*Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant*

*la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.*

**Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année.** Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

**Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates d'ici au 15 octobre au plus tard.**

Si le nécessaire ne devait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration

L'administration communale

## ELECTIONS CONSEIL NATIONAL ET CONSEIL DES ETATS DIMANCHE 22.10.2023

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche 22 octobre 2023 au bureau de vote de 10h00 à 12h00.**

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, **jusqu'au samedi 20h00.**

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées **pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance**, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

### ATTENTION :

**1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur.**

**N'oubliez donc pas de signer votre carte !**

**2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.**

**Présidence :** M. Frédéric Racine

**Administration :** Mme Christine Bueche

**Bureau de vote** **Dimanche 22 octobre 2023 de 09h45 à 12h00**

**Membres :** M. Maxime Grandjean  
M. Raoul Humair

**Suppléantes :** Mme Malou Immer  
Mme Priska Joliquin

**Bureau de dépouillement** **Dimanche 22 octobre 2023 à 9h00**

**Membres :** Mme Jacqueline Bolliger  
M. Yves Bolliger  
Mme Magali Clerc  
Mme Damara Röthlisberger  
M. Georges Jornod

**Dimanche 22 octobre 2023 à 9h45**

Mme Claudia Bärtschi

Mme Marion Jost  
M. Olivier Halter  
Mme Céline Habegger  
M. Thybaud Jucker

Suppléant :

L'administration communale

## Avis de construction

**Requérant :** Garage des Rocs SA, Route de Lamboing 45, 2517 Diesse

**Auteur du projet :** MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 St-Imier

**Propriétaire foncier :** Garage des Rocs SA, Diesse

**Projet :** Construction d'une annexe pour vestiaire et cafétéria, parcelle no 2316, Route de Lamboing 45, village de Diesse

**Zone :** activités AI

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 13 octobre au 12 novembre 2023. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 13 octobre 2023

Secrétariat communal



Les sociétés de gymnastique du Plateau de Diesse et de La Neuveville organisent une course d'orientation avec possibilité de participation individuelle ou en équipe

Le samedi 28 octobre 2023 à 9h30

Stand de tir de Prêles - Participation gratuite

GPS: 47.094395 7.118113

Tous les sportifs et sportives amateurs de la région sont conviés à cet événement, avec un parcours parents-enfants.

Plusieurs niveaux de difficultés seront proposés, pour tous les âges et conditions. La course d'orientation se pratique avec une carte, qui vous sera remise sur place, boussole conseillée. Portez long pour éviter les tiques!

Nous nous retrouverons ensuite à la place de pique-nique, ou au stand de tir, où une brasse sera mise à disposition pour vos grillades. Apéro offert par La Sportive et la FSG La Neuveville.

Inscription gratuite: [info@lasportive.ch](mailto:info@lasportive.ch) et sur place pour les retardataires. Les inscriptions sont individuelles, les équipes seront formées sur place. Message d'actualité sur [www.lasportive.ch](http://www.lasportive.ch)

## FSG La Neuveville La Sportive du Plateau de Diesse Course d'orientation de Halloween

Aux associations sportives de la région.

Mesdames et Messieurs,  
C'est avec un grand plaisir que nous convions à cette 8<sup>ème</sup> édition de la course d'orientation d'Halloween. Elle se tiendra le samedi 28 octobre 2023 au stand de Tir de Prêles. Le flyer ci-joint vous donne tous les détails de cette manifestation. Il s'agit bien sûr d'une manifestation qui n'a d'autre but qu'une rencontre amicale. Les Participations peuvent être individuelles ou en groupes.

1. Deux parcours seront proposés pour différents niveaux de préparation et pour les enfants  
2. La participation est gratuite et il sera possible de s'inscrire sur place ou sur le site internet de La Sportive, ce que nous encourageons vivement en raison de la préparation, en particulier pour l'impression des cartes du parcours. Pour ceux qui participent en



équipes., celles-ci seront formées sur place. Un message d'annulation paraîtra sur le site de la sportive en cas de force majeure.

3. Un pique-nique clôturera la manifestation, à la place de pique-nique ou au stand de tir selon la météo, ou chacun amène son repas, une braise sera à disposition.

4. Un Apéro sera offert conjointement par la FSG-La Neuveville et La Sportive du Plateau de Diesse.

5. En annexe vous recevez le flyer d'information.

Nous vous remercions de bien vouloir faire parvenir cette information à tous vos membres.

Avec nos meilleures salutations

Pour les sociétés FSG La Neuveville et La Sportive du Plateau de Diesse Fabian Perrot, Richard Mamie, Laurent Anex et Jonathan Geiser



## FOIRE DE DIE SSE

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la foire de Diesse aura lieu **le lundi 30 octobre 2023.**

Le groupe animation Diesse invite cordialement les commerçants et artisans de la région à y participer. Il est encore temps pour vous inscrire! Prix forfaitaire de 20.- pour les habitants du district.

Renseignements et inscriptions :

[gad.diesse@gmail.com](mailto:gad.diesse@gmail.com) ou 079 287 49 86.

Soyez les bienvenus !

**Atelier pâtisserie**  
Dessert de Noël

Vendredi 17 novembre 2023 de 18h00 à 21h00  
Battoir, Diesse  
Avec la pâtissière Chloé Bergé.

Vous êtes fan de pâtisserie ou juste gourmand ? A Noël vous aimeriez proposer à vos convives un nouveau dessert? Cet atelier est fait pour vous! On garde encore un peu de suspens par rapport au dessert choisi, mais vous ne serez pas déçus...

Nous vous souhaitons de passer un agréable moment gourmand lors de cet atelier!

**Inscription jusqu'au 14 novembre auprès de Florence Jeanneret au 078 732 48 16.**

Polement : Frs. 50.- / par personne. (à partir de 11 ans)

**UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR AIDER UN ENFANT.**

Comme Zinédine Zidane, soutenez les enfants atteints par une leucodystrophie en Suisse!

**ELA**

IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7

## Revision Bahnersatzbus / Service par bus

16. – 20.10.2023 Ligerz-Prêles

**Ligerz - Twann - Prêles** Achtung: Ab Prêles 10 Minuten frühere Abfahrtszeit als im Fahrplan der Standseilbahn!

Attention: Départ de Prêles 10 minutes avant l'horaire du funiculaire!

Prêles	6:00	6:35	7:35	8:35	9:35	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:35	16:35	17:35	18:35	19:35	20:35
Twann	6:11	6:47	7:47	8:47	9:47	10:47	11:47	12:47	13:47	14:47	15:47	16:47	17:47	18:47	19:47	20:47
Ligerz	6:15	6:51	7:51	8:51	9:51	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:51	16:51	17:51	18:51	19:51	20:51

Anschlüsse nach Biel/Bienne / correspondance pour Neuchâtel: Umsteigen in Ligerz / changer à Ligerz  
Anschluss nach Nods / correspondance pour Nods: Lamboing, Scierie  
A verkehrt Mo - Fr / circule lu - ve

**Ligerz - Festi (Minibus)**

Festi	6:42	7:12	7:42	8:42	11:42	14:42	15:42	16:12	16:42	17:12	17:42
Schernelz	6:46	7:16	7:46	8:46	11:46	14:46	15:46	16:16	16:46	17:16	17:46
Ligerz	6:51	7:21	7:51	8:51	11:51	14:51	15:51	16:21	16:51	17:21	17:51

A verkehrt Mo - Fr / circule lu - ve

Infolge Revisionsarbeiten wird der Betrieb der Standseilbahn **von Montag, 16. Oktober bis Freitag, 20. Oktober 2023 eingestellt.** Reisende werden stündlich mit Bussen via Twann - Twannbachschlucht befördert. Die Fahrzeit Ligerz - Prêles beträgt 16 Minuten.

- **SBB-Anschlüsse nach Biel/Bienne und Neuchâtel: Umsteigen in Ligerz erforderlich.**
- Anschlüsse Postauto von/nach Nods: Umsteigen Haltestelle «Lamboing, Scierie» erforderlich.
- Die Haltestelle «Ligerz Pilgerweg» wird nicht bedient.
- Die Haltestelle «Ligerz Festi» wird nur teilweise bedient, Platzzahl beschränkt.
- Der Fahrradtransport ist nicht möglich.
- Zusagen für Gruppen sind mindestens 24 h vor Abfahrt einzuholen.
- Auskünfte unter 058 329 93 14 oder 058 329 93 06.

Le service de funiculaire entre Ligerz et Prêles sera interrompu **du lundi, 16 octobre jusqu'au vendredi, 20 octobre 2023** pour cause de travaux de révision. Les voyageurs seront transportés toutes les heures par bus par Twann-Gorges de Twann. La durée du trajet Ligerz-Prêles sera de 16 minutes.

- **Correspondance CFF pour Biel/Bienne et Neuchâtel: changer à Ligerz.**
- Correspondance car postal de/pour Nods: changer à l'arrêt «Lamboing, Scierie».
- L'arrêt «Ligerz Pilgerweg» ne sera pas desservi.
- L'arrêt «Ligerz Festi» sera desservis partiellement, le nombre des places est limité.
- Le transport de vélos n'est pas possible.
- Pour les groupes une réservation doit être effectuée au moins 24 heures à l'avance.
- Informations concernant le vinifuni au 058 329 93 14 ou 058 329 93 06.



**SYNDICAT D'ÉPURATION DES EAUX USÉES AU TWANNBACH**  
Invitation à l'assemblée des délégués du Syndicat d'épuration des eaux usées au Twannbach

**Jeudi le 16 novembre 2023, 19h30, au Battoir de Diesse, route de Lamboing 30**

**Ordre du jour**

1. Procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 2023
2. Raccordement à l'ARA du Landeron : Arrêté de compte pour la planification du projet de construction
3. Planification des d'investissements 2024-2027, information
4. Budget 2024
5. Election du comité pour 2024 – 2027  
Le président  
5 membres
6. Election de l'organe de vérification des comptes
7. Informations
8. Divers

Gléresse, le 7 octobre 2023  
Syndicat d'épuration des eaux usées au Twannbach  
Le comité

**Parler pour se libérer**

Un entretien aide.  
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.  
Aide par mail: [www.143.ch](http://www.143.ch)

## 12 / Paroisses

### Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 13 octobre

Pas de cultes dans les homes.

Dimanche 15 octobre

10h, culte à la Blanche-Eglise avec le pasteur Philippe Nicolet. Andreas Scheuner, orgue.

Luc 16, 1-19 : le gérant habile

Chants : 25, 61-19, 61-35, 47-12, 41-19, 62-73

Mercredi 18 octobre

10h, prière et partage biblique à la salle Schwander 14h30, chant à la maison de paroisse accompagné de Stefan. Bienvenue !

Dimanche 22 octobre

10h, culte avec la pasteure Marie-Laure Krafft Golay.

A votre service

Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57, 078 648 57 23,

[j.ebbutt@macquality.ch](mailto:j.ebbutt@macquality.ch)

Secrétariat: Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des

prédications sur notre site internet :

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 15. Oktober

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst mit Taufe. Mit

Pfr. Peter von Salis und Miriam Vaucher (Musik).

Pikettdienst

29. Juli bis 29. Oktober: Pfr. Peter von Salis.

(Telefon 078 741 37 64)

[www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch)

### Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale

Dimanche 15 octobre, 10h, église Notre-Dame de

l'Assomption, La Neuveville.

Prière du chapelet en octobre

Tous les jours du mois d'octobre, sauf le weekend, à 10h

en l'église St-Nicolas, Bienne (Rue Aebi 86).

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 15 octobre

Culte à La Blanche-Eglise, La Neuveville, 10h.

Après-midis enfants

Mercredi 18 octobre, 14h-16h Maison de paroisse:

Après-midi jeux.

Jedi 19 octobre, 14h-16h, Maison de paroisse: Après-

midi cinéma "Elémentaire".

Dimanche 22 octobre

Culte à Diesse, 10h, service de voiture. (voir ci-dessous)

Service de voiture

9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte

a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre

du village à Diesse.

### Paroisse de Nods

Dimanche 15 octobre

10h, culte régional à La Neuveville.

Mardi 17 octobre

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Dimanche 22 octobre

10h, culte à Nods.

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedrolì est à votre disposition au

076 588 98 85 ou par email [marco.pedroli@sunrise.ch](mailto:marco.pedroli@sunrise.ch)

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

M<sup>me</sup> Sarah Holzmänn 079 654 63 58

### Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie.

Cours message ou réflexion et partages en groupes.

(également en streaming)

2<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels.

Sans streaming

4<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main.

(également en streaming)

Si 5<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site

[www.labri.ch/agenda](http://www.labri.ch/agenda)

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou [pasteur@labri.ch](mailto:pasteur@labri.ch)

## Adresses utiles

### Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville - Plateau de Diesse

Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville

Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**

Tél. 032 489 10 03

### Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

**Repas à domicile** : tél. 032 751 21 05

[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert

les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.

Tél. 032 751 10 35, Courriel : [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

Visitez notre site Internet : [www.paroisse2520.ch](http://www.paroisse2520.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.

La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf

lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en

pastorale, tél. 079 352 38 12. [www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch)

### Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour

les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de

l'administration.

### Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

### Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h

Moonliner : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au

vendredi: 9h-12h / 14h-17h.

Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).

Courriel : [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert du 29 avril au 29 octobre 2023. Samedi et dimanche de

14h30 à 17h30. Exposition temporaire intitulée "Petites an-

nonces" présentant plusieurs centaines d'anciennes publicités,

toutes parues dans le Vignoble et le Courrier entre 1861 et 1915.

et l'exposition "Ville d'étude et de séjour" prolongée en 2023.

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches du 29 avril

au 29 octobre 2023 de 13h30 à 17h.

Visites guidées et locations de salles sur demande

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30

à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois

au Landeron.

### Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Samedi 21.10.2023 20h30 Les Fils du facteur

Samedi 28.10.2023 20h30 Jamais sans lui

Dimanche 5.11.2023 17h00 Hands Up

Samedi 18.11.2023 20h30 Diane Tell

Samedi 2.12.2023 20h30 Georges Chelon

Vendredi 8.12.2023 20h30 Cosa Nostra jazz band

Vendredi 15.12.2023 20h30 Gala du 20<sup>ème</sup>

Samedi 15.12.2023 20h30 Gala du 20<sup>ème</sup>

Samedi 13.01.2024 20h30 Yoanno Provenzano

Samedi 3.02.2024 20h30 Gwynnyn

Samedi 10.02.2024 20h30 Jaël

Samedi 16.02.2024 20h30 Romain Didier

Samedi 29.02.2024 20h30 Pippo Pollina

Vendredi 8.03.2024 20h30 Phanee de Pool

Samedi 9.03.2024 20h30 Phanee de Pool

Ve-Sa-Di 15-17.03.2024 Boogie-Woogie festival

Vendredi 22.03.2024 19h00 Concert EMJB

Samedi 22.03.2024 17h00 Concert EMJB

Samedi 20.04.2024 20h30 Bergamote

Dimanche 21.04.2024 17h00 Bergamote

Vendredi 26.04.2024 20h30 enapARTé

Samedi 27.04.2024 20h30 enapARTé

Dimanche 28.04.2024 17h00 enapARTé

### ASSEMBLÉES

#### DE PAROISSES EXTRAORDINAIRES

Initialement prévues pour le **lundi 6 novembre 2023**, les assemblées de paroisses extraordinaires consacrées au projet de fusion de la paroisse de Nods avec celle de Diesse sont reportées à une date ultérieure.

En effet, le Conseil de paroisse de Diesse ainsi que les administrateurs extraordinaires de la paroisse de Nods souhaitent obtenir quelques précisions et éclaircissements au sujet du Rapport de base élaboré par le Groupe de travail inter-paroissial (GTI).

Ils dresseront leur catalogue de questions, de remarques et de propositions de changements jusqu'à la fin du mois d'octobre.

**Le GTI pour sa part répondra à ces questions et à ces propositions jusqu'en fin d'année.**

Ces assemblées auront ainsi vraisemblablement lieu en février, mars voire avril de l'année prochaine. Il s'agira pour les paroissiennes et paroissiens des deux collectivités de statuer sur la poursuite des travaux d'étude du projet de fusion.

Rappelons qu'il appartiendra aux personnes présentes aux assemblées de répondre à la question suivante :

**Voulez-vous mandater le Groupe de travail inter-paroissial pour la poursuite des travaux d'étude en vue de la fusion des paroisses réformées évangéliques de Diesse et de Nods.**

Toutes les informations et documents utiles concernant ce projet se trouvent sur les sites internet des paroisses réformées de Diesse [www.parefdiesse.ch](http://www.parefdiesse.ch) et de Nods [www.parefnods.ch](http://www.parefnods.ch)

Paroisses réformées de Diesse et de Nods

PAROISSE RÉFORMÉE  
DIESSÉ - LAMBOING - PRÊLES

Invitation  
Assemblée de paroisse extraordinaire  
Lundi 6 novembre 2023 à 10h30  
à la Maison de paroisse de Diesse  
Route de Prêles 11, Diesse

Ordre du jour :

1. Accueil, salutations
2. Etude en vue d'une fusion éventuelle entre la paroisse de Nods  
a) Présentation du rapport de base concernant le projet de fusion des paroisses réformées évangéliques de Diesse et de Nods  
b) Présentation du projet de règlement d'organisation de l'éventuelle "Paroisse réformée de Chasseral"
- c) Information relative à la poursuite des travaux
- d) Décision relative à la poursuite des travaux

APRÈS-MIDI ENFANTS

Mercredi 18 et jeudi 19 octobre  
2023 de 14h00-16h00 à la Maison  
de Paroisse de Diesse, goûter et  
rafraîchissements

Mercredi : un après-midi jeux pour bien  
commencer à deux ou plusieurs. Dossiers  
jeux, livres, parochette...

Jedi cinéma : Documentaire, âge 8 ans et plus

Bienvenue à  
tous les enfants !

Paroisse réformée de Diesse

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)